

## La perception Explication d'un texte d'Alain

Patrick Dupouey

Philopsis : Revue numérique  
<https://philopsis.fr>

---

Les articles publiés sur Philopsis sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des éditeurs et des auteurs. Vous pouvez citer librement cet article en mentionnant l'auteur et la provenance.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur [philopsis.fr](https://philopsis.fr)

L'explication ci-après est celle d'un passage extrait de *Manuscrits inédits* 1929, repris dans Alain, *Philosophie*, Textes choisis, PUF, coll. Sup, p. 57-58.

Démarche réflexive qui prend pour objet l'expérience commune : « **ma perception la plus ordinaire** ». Alain cherche « **ce que je pense** [je souligne] **dans ma perception** ». « *L'objet est pensé et non pas senti* » (81, I, 8 : « De l'objet » ; P&S, 1093). Penser ce qu'il y a de pensée dans la perception. Cette pensée peut – et même *doit* ici – se comprendre de plusieurs manières :

1 / Sens large, cartésien : « Tout ce qui se fait en nous de telle sorte que nous l'apercevons immédiatement par nous-mêmes ; c'est pourquoi non seulement entendre, vouloir, imaginer, mais aussi sentir, est la même chose ici que penser » (Descartes, *Principes de la philosophie*, I, 9). « Par le nom de Pensée, je comprends tout ce qui est tellement en nous, que nous en sommes immédiatement connaissant » (*Réponses aux secondes objections, Raisons qui prouvent ..., définitions*, I.) « Qu'est-ce qu'une chose qui pense ? [...] une chose qui doute, qui conçoit, qui affirme, qui nie, qui veut, qui ne veut pas, qui imagine aussi, et qui sent » (*Méditation II*). « *En prenant le mot de pensée comme je fais, pour toutes les opérations de l'âme* » (à Renéri pour

Pollot, avril – mai 1638). La tâche définie par le texte consiste donc en une analyse du fait global de la perception.

2 / Sens restreint : l'activité intellectuelle, par opposition à tout ce qui relève de la sensibilité ou des affects. Il s'agit alors de dégager du phénomène global de la perception la contribution spécifique de la part intellectuelle.

3 / Mais aussi, en un sens à la fois plus précis et encore différent, « pensée » a ici le sens qu'il a toujours chez Alain, c'est-à-dire d'un exercice contrôlé et maîtrisé de l'ensemble des facultés. La perception est une *activité*, placée sous la direction de la volonté. On lit dans les *Définitions* pour le mot « penser » : « *C'est peser ce qui vient à l'esprit, suspendre son jugement, se contrôler soi-même et ne pas se complaire. Penser, c'est passer d'une idée à tout ce qui s'y oppose, de façon à accorder toutes les pensées à l'actuelle pensée. C'est donc un refus de la pensée naturelle, et, profondément, un refus de la nature, qui en effet n'est pas juge des pensées. Penser c'est donc juger que tout n'est pas bien en nous comme il se présente ; c'est un long travail et une paix préalable* ». C'est le cartésianisme d'Alain, dont on verra qu'il n'est cependant pas la seule composante de sa philosophie de la perception.

C'est en tous ces sens qu'on peut dire que « *l'univers des choses est aussi un fait de pensée* » (HDMP, « Lagneau », A&D, 15).

Cela suppose une analyse de cette expérience donatrice d'objets ; il n'y a en effet de perception que si des objets – et non seulement des sensations – sont présentés à la conscience. Condillac définit la perception : « *impression qui se produit en nous à la présence des objets* ». Analyse a ici le sens d'une décomposition, mais pas exactement d'une description phénoménologique. Alain se place d'emblée au niveau d'une explication des mécanismes. Mais ce qu'il y a de commun avec la phénoménologie, c'est que l'explication n'est pas cherchée au niveau de mécanismes physiologiques supposés être, dans l'ordre physique, l'équivalent ou quelque chose de parallèle aux phénomènes tels qu'ils se donnent dans notre expérience mentale. Avertissement dans les *81 Chapitres sur l'esprit et les passions* (I, V ; P&S, 1085) : « *D'abord il ne faut pas ici s'égarer dans les chemins des physiologistes, et vouloir entendre par sensations des mouvements physiques produits par les choses dans les organes des sens ou dans le cerveau [...] méprise si commune quoique assez grossière* ». L'explication demeure immanente au plan mental. Il y a surtout une attention au vécu, au monde la vie.

Ce qu'Alain explique : la perception ne consiste pas en une réception passive d'un monde extérieur qui serait déjà, hors de nous, tout ce qu'il nous donne à voir quand nous l'appréhendons par les sens. Ce pourquoi dans la définition de Condillac, « *impression* » convient mal, pour ce qu'il suggère un processus mécanique d'empreinte imposée sur un esprit qui la reçoit passivement. Perception, c'est activité. Dont la compréhension exige un détour par les perceptions pathologiques.

### **La leçon des illusions**

Un principe de la théorie alinienne de la connaissance : « *La vérité [...] nous trompe sur nous-mêmes ; l'erreur nous instruit bien mieux* » (LD, Introduction. A&D, 1203). « *L'esprit juste voit l'erreur ; et certes il n'y veut pas tomber, mais il y veut descendre* » (Alain, *Propos* du 17 mars 1922. *Vigiles de l'esprit*, XXXI. PL1, 378). Alain ne donne pas ici d'exemples, mais on peut penser aux illusions qu'il évoque le plus fréquemment ailleurs<sup>1</sup> :

- a. Les poids : *81 Chapitres sur l'esprit et les passions*, I, 2 : « Les illusions des sens ».
- b. Lune à l'horizon : 18 juillet 1921 ; VE, V, 4 février 1924 ; VE, LIX.
- c. Mouche sur la vitre : Introduction aux *Dieux*.

---

1 Voir extraits de textes en annexe.

Je mets « **de moi** » dans le monde. Quoi ? « **deux choses** » selon Alain, et cela fait pour notre extrait une structure assez visible. Dans le premier paragraphe, une inscription de l'expérience perceptive dans le domaine de l'affectivité, et plus précisément des émotions. Avec l'émotion, nous sommes dans le registre cartésien des passions. Mais le second paragraphe rapporte la perception à nos actions, c'est-à-dire à nos entreprises volontaires. Cette seconde direction trouve un prolongement dans l'analyse d'un fait qui ne relève plus de la perception mais de la science : la construction par la géométrie d'« **un espace idéal** », qui n'est pas seulement un « **objet intellectuel** » détaché du monde perçu, puisque c'est bien *le même* espace où prennent place « **mon corps et mes réels voyages** ».

Merleau-Ponty a reproché à Alain une théorie trop intellectualiste de la perception, et insuffisamment au fait de « l'opération primordiale qui imprègne d'un sens le sensible » (*Phénoménologie de la perception*, Introduction, III, p. 43). Considérant l'idée – effectivement défendue par Alain – selon laquelle toute perception est un jugement, Merleau-Ponty ne voit dans « la rubrique générale de "jugement" » qu'« une simple activité logique de conclusion », qui « vise à connaître quelque chose de valable pour moi-même à tous les moments de ma vie et pour les autres esprits existants ou possibles ». Mais on voit bien dans cet extrait que chez Alain, l'intellect n'a pas de rôle indépendant en tant que tel, et que la notion de jugement revêt une signification à laquelle on pourrait reprocher une extension moins précisément définie, mais en tout cas pas strictement intellectualiste<sup>2</sup>.

Dans l'exemple des poids, il est assez clair qu'on a affaire à une opération intellectuelle de mesure, par comparaison. Mais dans l'acte de perception tel qu'Alain le conçoit, la mesure n'est jamais purement intellectuelle « *La distance apparaît à celui qui mesure ; et, sans comparaison, il n'y a point de distance pour personne* » écrit Alain dans *Les Idées et les âges* ; mais il est significatif que cette référence à la mesure intervienne dans un chapitre intitulé « De la fatigue » (I, 5). Ce qui manque à l'enfant qui ne marche pas pour évaluer la distance, ce n'est pas de savoir compter ses pas, c'est de se fatiguer ; « *C'est de la même manière que celui qui va en train express de Paris au havre n'a point la vraie connaissance de cette distance, comme l'aura le vagabond qui fait la route à pied* » (PM, « Les sources ... ». A&D, 1107).

Il reste que l'illusion des poids donne bien lieu à une opération intellectuelle de comparaison. Et je trouve curieux qu'Alain n'applique pas cette explication au cas de la Lune à l'horizon, pour lequel elle fonctionne parfaitement. Pour la Lune plus grosse à l'horizon, « *C'est mon étonnement qui grossit l'image ; c'est la secousse même de la surprise qui me dispose à un effort inusité* » (Propos du 18 juillet 1921. VE, V). Cette « secousse » fait pénétrer la perception dans l'univers des émotions.

### Émotions (1<sup>e</sup> paragraphe)

« Nos émotions recouvrent nos sensations ». Exemples : la Lune, la mouche sur la vitre. C'est que perception est le fait d'un corps vivant et agissant dans le monde. Corps animé, corps entreprenant, corps en danger dans un monde toujours intéressant nos projets. « Il n'y a pas une perception qui ne nous porte quelque part » (Les Aventures du cœur, ch. IX). Mais ce corps n'est pas seulement un instrument au service des volontés et projets de l'esprit. C'est la machine au sens de Descartes et surtout de Pascal. Mais machine non mécanique, si l'on peut dire, en ce qu'elle n'est jamais présentée par Alain comme réagissant simplement à une action extérieure, mais toujours comme exprimant un intérêt vital. Leçon de Descartes : « nos sens ne nous enseignent pas la nature des choses, mais seulement en quoi elles nous sont utiles ou nuisibles » (Principes, II, 3). L'expression de cet intérêt vital ne passe pas seulement par une modification comportementale, mais par une émotion : « mimique à demi convulsive » ; « l'attention est toujours frémissante » (LADC, IX).

---

2 Du reste, la référence à l'exemple alinien de l'illusion des poids est, dans cette même page de Merleau-Ponty, extrêmement peu claire.

*Les Idées et les âges* (I, 5) développent l'exemple du vertige. Où l'on voit que les émotions constitutives de la perception sont à la fois et indissociablement d'origine externe : l'oiseau ou la pierre descendant dans l'abîme, et interne : le « *mouvement d'imitation et de poursuite, vivement retenu* ».

Ce « recouvrement » des perceptions par nos émotions crée un monde où les objets deviennent « **étrangement sensibles** », non pas au sens où ils seraient des « complexes de sensations », mais en ce qu'ils peuvent commencer à nous *toucher* véritablement, c'est-à-dire nous apparaître en relief et prendre chair, « **par ce qu'ils annoncent** ». Or ce qu'annoncent les objets n'est jamais seulement ce qu'ils autorisent à prévoir, mais toujours aussi ce qu'ils laissent craindre ou espérer. La perception devient une attente active au sein d'un monde toujours organisé selon une polarité du bon et du mauvais, du propice et du menaçant.

On reviendra sur le statut de la sensation, mais déjà l'on voit du côté de l'objet que les sensations : couleurs, odeurs, sons, ne sont pas simplement reçues par le corps. Telles qu'elles, les sensations n'impriment en l'esprit qu'une « **touche légère** », elles n'ont pas de consistance. Elles ne sont pas des éléments à partir desquels se constitueraient, au terme d'un processus de construction opérée par l'entendement, nos perceptions. Au paragraphe suivant, Alain parle de « **signe** » ; or, à quelque espèce de signe qu'on ait affaire, il n'y a pas de signes en soi, indépendamment d'une conscience qui reçoit et interprète les signes.

Du côté du sujet, on voit symétriquement qu'un corps n'est pas un pur dispositif apte par sa constitution physiologique à réagir à des stimulations externes. Un corps, c'est « **une expérience inscrite, des liaisons de coutume, enfin une longue éducation** ». La réalité présente de mes perceptions raconte une histoire qui est conjointement mon histoire propre et celle de la culture où mon corps et mon esprit viennent s'inscrire.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur [philopsis.fr](http://philopsis.fr)